

# TROC

## SPORT ET LOISIRS

Donnez une seconde vie aux articles de sports,  
de loisirs et aux fournitures scolaires que vous n'utilisez plus  
en les troquant. Moins de déchets, plus de solidarité !

RENDEZ-VOUS

**SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025**

**10h à 17h**

Grange Joséphine Loupy  
2 rue Gallieni

**DÉPÔT**

dès 10h et jusqu'à 16h

**RETRAIT**

de 11h à 17h



Plus d'infos sur  
[ville-cachan.fr](http://ville-cachan.fr)



VILLE DE  
CACHAN



SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025



# TROC

## SPORT ET LOISIRS

Déposez vos articles de sports ou de loisirs dont vous ne vous servez plus. Des tickets vous sont remis en échange. Ils vous permettent de choisir de nouveaux articles. Le dépôt équivaut à un don. Aucune restitution des articles déposés ne sera effectuée. Les objets restants seront donnés à des associations ou à des ressourceries locales.

### BON À SAVOIR

À l'occasion de la rentrée scolaire, le troc sport et loisirs s'ouvre également aux fournitures scolaires.

### LIEU ET HORAIRES DE DÉPÔT ET DE RETRAIT DES ARTICLES

- **Un même lieu** : la grange Joséphine Loupy
- **Dépôt** : samedi 13 septembre de 10h à 16h
- **Retrait** : samedi 13 septembre de 11h à 17h



### ARTICLES ACCEPTÉS

**10 articles maximum**, propres et en bon état, complets et sans défaut. La Ville s'autorise à refuser des articles en mauvais état ou ne correspondant pas aux thèmes du troc : sports, loisirs et fournitures scolaires.

**Liste des articles acceptés** : instruments de musique, kimonos adulte et enfant, tenues de danse, raquettes, chaussures de sport, survêtements complets, tenues de sport collectif, sacs de sport, matériel d'escrime (veste, pantalon, casque...), matériel d'escalade (harnais, chaussons...), matériel de sport aquatique (natation, combinaison de plongée, palmes, masque...), vélos adulte et enfant, skate et trottinette, fournitures scolaires (cahier, règle, cartable).



### RÈGLES DE PARTICIPATION

Aucune vente n'est autorisée et aucune contrepartie financière ne sera accordée en échange des articles apportés.

Chaque participant s'engage à respecter le principe du troc et les règles de cordialité.

**Durant cette journée, participez à deux animations organisées par le Sycotm**

- **Dressing durable** : atelier ludique pour retracer le cycle de vie d'un textile.
- **Art de la récup** : atelier de bricolage pour transformer des objets du quotidien et leur donner une seconde vie.

